



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



# Un projet porteur pour le Québec

## Position de la Fédération des chambres de commerce du Québec

présentée au Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement

dans le cadre de la Consultation publique sur  
la section québécoise du projet

Oléoduc Énergie-Est de TransCanada

20 avril 2016

## Table des matières

Préambule .....	3
Contexte .....	5
Le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada.....	7
État de la consommation d'hydrocarbures au Québec.....	8
Impacts du secteur pétrolier de l'Ouest canadien sur le Québec.....	11
Retombées économiques du projet pour le Québec .....	14
Secteur de la pétrochimie et du raffinage au Québec.....	16
L'acceptabilité sociale au cœur des projets de développement.....	18
Approche de la FCCQ à l'égard des ressources naturelles.....	19
Principes Québec-Ontario sur l'analyse du projet d'oléoduc Énergie Est.....	24
Conclusion : un projet porteur pour le Québec.....	28

## Préambule

Fondée en 1909, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques qui favorisent un environnement d'affaires innovant et concurrentiel. À titre de plus important regroupement de gens d'affaires et d'entreprises du Québec grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 entreprises membres, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires qui exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

La FCCQ s'emploie à promouvoir la liberté d'entreprendre qui s'inspire de l'initiative et de la créativité afin de contribuer à la richesse collective du Québec, en coordonnant l'apport du travail de tous ses membres. La force de la FCCQ vient de l'engagement de ses membres, qui y adhèrent sur une base purement volontaire et non obligatoire, ainsi que de la mobilisation des chambres de commerce en vue de défendre les intérêts du milieu des affaires.

En 2012, la FCCQ publiait sa Vision économique 2012-2020. Sur la base d'une analyse des forces et faiblesses de l'économie du Québec, elle identifiait quatre axes sur lesquels elle focalise : 1) accroître la productivité, 2) stimuler l'entrepreneuriat, 3) l'attraction des investissements, 4) encourager nos gouvernements à agir comme facilitateurs du développement économique.

La FCCQ croit dans un processus clair, transparent et prévisible. Elle appuie aussi les démarches de consultation sur le projet Énergie Est de TransCanada. En octobre dernier, elle a présenté sa position à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le projet. Elle participe à la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le même esprit.

Dans ce mémoire, la FCCQ entend démontrer pourquoi le projet Énergie Est de TransCanada est important et comment ce projet porteur devra se réaliser de concert avec les trois piliers du développement durable.

La FCCQ fait du développement économique du Québec un enjeu prioritaire et, dans ce contexte, s'intéresse au secteur des ressources naturelles depuis plusieurs années, en particulier au secteur de l'énergie. Elle est intervenue à maintes reprises dans le cadre de multiples consultations portant sur les enjeux énergétiques. Dans le cadre de celle-ci, elle est heureuse de pouvoir à nouveau contribuer à la réflexion.

Les éléments défendus dans ce mémoire sont appuyés par une majorité de membres de la FCCQ qui proviennent de tous les secteurs de l'économie.

## Contexte

---

Annoncé en 2013, le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada permettrait de transporter environ 1,1 millions de barils de pétrole brut par jour en provenance de l'Alberta et de la Saskatchewan vers les raffineries du Québec, de l'est du Canada et des marchés d'exportation. Cet oléoduc permettrait d'accroître la compétitivité du marché national pour la production de pétrole de l'Ouest canadien. Sur le plan économique, le projet pourrait bénéficier au Québec en créant des emplois et en ouvrant la voie à un approvisionnement de pétrole sûr et stable tout en contribuant au développement économique du Canada.

Le développement d'infrastructures énergétiques sur le territoire québécois est primordial tant pour la réduction de la dépendance du Québec au pétrole étranger que pour assurer des opérations de raffinage qui ajoutent de la valeur au pétrole brut et permettent d'exporter un produit à valeur ajoutée. Les projets d'infrastructure, comme celui qui est proposé par TransCanada, auront d'importantes retombées économiques en plus de permettre le renforcement d'une expertise québécoise en matière de construction et d'entretien d'oléoducs modernes sur le territoire québécois.

La FCCQ considère fondamental que l'analyse des projets de développement repose sur des faits et des données crédibles. Elle a récemment salué la volonté exprimée dans le Livre vert sur les orientations du MERN en matière d'acceptabilité sociale<sup>1</sup> de mettre en place des processus d'information et de consultation prévisibles à toutes les étapes d'un projet. Un tel processus de consultation ne signifie pas un droit de veto sur un projet mais plutôt un outil permettant de trouver un juste équilibre dans la réalisation de projets de développement économique. Elle reconnaît l'importance pour le gouvernement de poser des exigences aux entreprises, mais celles-ci doivent être claires, connues de tous, prévisibles et ne pas être soumises à l'arbitraire. La FCCQ est d'avis que l'absence de processus clair encadrant les projets de développement explique en grande partie pourquoi leur réalisation est devenue avec le temps, de plus en plus difficile.

---

<sup>1</sup> <https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/acceptabilite/LivreVert.pdf>

La FCCQ est favorable aux projets d'oléoducs qui permettront d'acheminer du pétrole de l'Ouest canadien au Québec ce qui pourrait permettre de réduire notre dépendance au pétrole étranger.

L'industrie pétrochimique du Québec a connu son lot de fermetures au cours des dernières années. En visant une réduction de la dépendance du Québec face au pétrole étranger, on aide également cette industrie en aval de l'approvisionnement. En effet, en utilisant un pétrole canadien, nous aiderions les raffineries québécoises dans leur planification d'investissements pour des équipements servant à traiter ce pétrole. Le soutien à ces projets sur une base commerciale et dans le respect des règles du marché consolidera selon nous des emplois bien rémunérés pour les années à venir et améliorera notre balance commerciale puisque nous importons bon an mal an entre 11G\$ et 15G\$ de pétrole de l'étranger. En offrant un approvisionnement plus compétitif à nos raffineries, nous assurerons mieux leur avenir ainsi que celui d'industries connexes. Dans ce contexte, nous devons soutenir les projets d'investissements en matière d'infrastructures comme l'oléoduc proposé par TransCanada dans le cadre du projet Énergie Est.

À l'automne 2014, le Québec et l'Ontario ont formulé sept principes en fonction desquels le projet devra être analysé. L'un de ces principes stipule que le projet devra générer des retombées économiques et fiscales pour tout le Québec, notamment en matière de création d'emplois dans les régions où il sera installé.

C'est principalement la perspective économique que la FCCQ entend défendre ce projet. Une section de ce mémoire répond également aux principes émis par les gouvernements du Québec et de l'Ontario sur d'autres enjeux, dont celui de l'acceptabilité sociale du projet.

## **Le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada**

---

Le projet Énergie Est de TransCanada est un projet de pipeline de 4 600 kilomètres capable de transporter environ 1,1 million de barils de pétrole par jour pour toutes les catégories de pétrole brut (léger, synthétique et lourd) en provenance de l'Alberta et de la Saskatchewan vers les raffineries et terminaux de l'Est du Canada.

Le projet comprend trois grands volets soit la conversion d'un gazoduc existant en oléoduc. Ce pipeline relie l'ouest de la Saskatchewan à l'est de l'Ontario. Il prévoit également la construction de nouveaux oléoducs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick qui seront reliés au pipeline converti. Il prévoit enfin la construction d'infrastructures connexes comme des stations de pompage tout le long du parcours, des réservoirs ainsi que des installations maritimes.

Détaillé, le projet prévoit des dépenses en immobilisations totales estimées à 12G\$ dans l'ensemble des provinces canadiennes. Il prévoit la conversion d'un tronçon existant de 3000 km servant actuellement au transport de gaz naturel de l'Alberta au Québec et la construction de nouveaux tronçons d'une longueur totale de 1460km en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Du point de vue qualitatif, le projet Énergie Est permettra aux producteurs de pétrole de trouver de nouveaux débouchés en sécurisant l'accès du pétrole de l'Ouest aux marchés de l'est du Canada, des États-Unis et d'ailleurs dans le monde à des tarifs concurrentiels. Il augmentera la capacité de transport du pétrole brut provenant de l'Ouest canadien et permettra aux producteurs à leur tour d'investir dans leurs installations et accroître la viabilité des projets de mise en valeur des hydrocarbures canadiens grâce à la diminution possible du seuil de rentabilité.

## État de la consommation d'hydrocarbures au Québec

---

Il ne faut pas rêver en couleur : nous consommerons du pétrole pour encore longtemps. Les experts s'entendent pour dire que nous consommerons du pétrole pour encore plusieurs décennies. En tant que société, nous devons faire preuve de réalisme et de pragmatisme face à cette situation. Car oui, nous continuons de consommer du pétrole au Québec et la tendance n'est pas à la diminution. Si la consommation se fait principalement dans le secteur des transports, plusieurs produits que nous utilisons quotidiennement sont faits à partir de pétrole : vêtements, cosmétiques, téléphones intelligents, etc. Il suffit de regarder quelques statistiques pour se convaincre que notre consommation de pétrole ne va pas en déclinant.

Selon *L'état de l'énergie au Québec 2016*, la consommation totale d'énergie au Québec pour l'ensemble des secteurs était de 1 775 PJ en 2013. Un peu plus de la moitié de cette énergie provenait de sources fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon) et l'autre moitié était d'origine renouvelable.<sup>2</sup>

Dans la même étude, il est indiqué que contrairement aux sources d'énergie renouvelable qui sont produites localement, le Québec importe 100% des sources d'énergie fossile consommées et raffinées sur son territoire.

Depuis 2013, le pétrole que nous importons et que nous consommons provient principalement des États-Unis dans une proportion de 50%. Le reste de nos importations provient de l'Angola, du Mexique, du Nigéria et du Kazakhstan. Les auteurs de l'étude affirment que les livraisons de pétrole au Québec en provenance d'autres pays que le Canada vont vraisemblablement chuter en 2016, avec la mise en service de la ligne de pipeline 9B d'Enbridge. Les besoins actuels du Québec sont d'environ 289 000 barils par jours.

---

<sup>2</sup> Pierre-Olivier Pineau et Johanne Whitmore, *État de l'énergie au Québec 2016*, p. 17.



En 2013, deux raffineries québécoises (Suncor et Énergie Valero) raffinaient 20% de la capacité de raffinage au Canada et dépassaient la demande de produits pétroliers du Québec avec 402 000 barils raffinés par jour.

À ces données, nous devons ajouter celles-ci :

- Les produits pétroliers raffinés représentent toujours 40 % de la consommation québécoise d'énergie en 2013;
- En 2013, le secteur des transports représentait près de 30 % de la consommation totale d'énergie au Québec et utilisait presque exclusivement des combustibles fossiles<sup>3</sup>;
- Entre 1990 et 2012, le parc de véhicules au Québec augmenté de 45% soit trois fois plus que la croissance de la population de la province qui est de 16%<sup>4</sup>

Bon an mal an, nous consommons entre 11 et 14 milliards de dollars en pétrole provenant de l'étranger.

Or, tout le pétrole que nous consommons de l'étranger envoie d'importantes ressources financières à l'extérieur du Québec. Imaginons qu'un jour, une partie de ces ressources pourraient demeurer ici ? Le Québec est présentement dépendant du pétrole étranger. En misant sur le transport du pétrole provenant de sources canadiennes, nous pourrions contribuer à satisfaire une partie de notre demande de consommation pour les prochaines années et décennies.

Du point de vue économique, cette dépendance au pétrole étranger fait en sorte que la balance commerciale du Québec est largement déficitaire. En effet, bien que cette situation

---

<sup>3</sup> *Ibid.* p.18.

<sup>4</sup> *Idem.*

s'explique par plusieurs facteurs, le Mouvement Desjardins notait en 2011 que l'élargissement du déficit commercial depuis dix ans était d'abord attribuable au secteur de l'énergie, c'est-à-dire à l'importation de pétrole<sup>5</sup>. Pour illustrer cet impact alors que le déficit commercial du Québec se chiffrait à 29 milliards de dollars, le pétrole représentait 11 milliards de notre déficit commercial, soit 38%. Sur le même propos, la HSBC identifiait la diminution des importations de pétrole comme une des cinq stratégies que le Québec doit préconiser pour diminuer son déficit commercial.<sup>6</sup> Quand nous savons qu'une balance commerciale déficitaire pèse lourd sur une économie, nous n'avons d'autres choix que de reconnaître l'impact positif qu'aurait une consommation de produits pétroliers provenant du marché canadien sur les finances du Québec. La FCCQ est d'avis que l'amélioration de notre balance commerciale est une retombée économique majeure associée à la diminution de nos importations de pétrole.

---

<sup>5</sup>[https://www.desjardins.com/fr/a\\_propos/etudes\\_economiques/actualites/point\\_vue\\_economique/pv052213.pdf](https://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/actualites/point_vue_economique/pv052213.pdf)

<sup>6</sup> Connexions Globales HSBC. 2013. « Cinq stratégies pour régler le déficit commercial du Québec ». En ligne. <https://globalconnections.hsbc.com/canada/fr/articles/cinq-strategies-pour-regler-le-deficit-commercial-du-quebec>

## **Impacts du secteur pétrolier de l'Ouest canadien sur le Québec**

---

En novembre 2013, une étude de la firme KPMG-SECOR<sup>7</sup> pour le compte de la FCCQ détaillait l'impact du secteur pétrolier sur l'économie du Québec. L'étude portait exclusivement sur les retombées économiques liées à la phase de production de l'industrie pétrolière sans tenir compte de celles liées aux phases de distribution et de transformation du pétrole. Il est néanmoins intéressant d'examiner ici ses principales conclusions.

Le secteur pétrolier de l'Ouest canadien génère d'importantes retombées économiques dans toutes les provinces, entre autres au Québec.

L'industrie pétrolière de l'Ouest du pays a généré des retombées économiques de 44,1 G\$ partout au pays en 2012. Elle était responsable de 420 000 emplois en 2012. Les dépenses effectuées par l'industrie pétrolière de l'Ouest se sont élevées à 550 G\$ de 2002 à 2011.

L'étude constatait que les premières provinces à bénéficier de retombées sont l'Alberta et la Saskatchewan. Mais toutes les provinces obtiennent leur part de retombées. Ainsi :

- Québec : 1 G\$ en retombées économiques et plus de 10 000 emplois directs et indirects qui dépendent de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien en 2012, sans compter l'impact sur les calculs de péréquation;
- Ontario : 3,5 G\$ en retombées économiques et près de 37 000 emplois directs et indirects qui dépendent de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien, en 2012;
- Alberta : 34 G\$ en retombées économiques et plus de 300 000 emplois directs et indirects qui en découlent, en 2012.

Le secteur pétrolier de l'Ouest représente également une source importante de revenus pour les différents paliers de gouvernement :

---

<sup>7</sup> FCCQ, *Retombées économiques de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien*, novembre 2013.  
[http://www.fccq.ca/pdf/general/FCCQ-Retombees-economiques-du-petrole\\_nov-2013.pdf](http://www.fccq.ca/pdf/general/FCCQ-Retombees-economiques-du-petrole_nov-2013.pdf)

- gouvernement du Canada : 5 G\$ en recettes fiscales par année,
- gouvernements provinciaux : plus de 10 G\$ en recettes fiscales;
- gouvernement du Québec : près de 70 M\$ dans ses coffres.

Ces importantes retombées économiques démontrent que le Québec a tout avantage à appuyer le développement et la croissance de l'industrie pétrolière canadienne. Une des façons d'y parvenir est de se montrer favorable aux projets d'oléoduc qui sont envisagés.

Pourtant, alors que le pays a d'importantes réserves de pétrole, les infrastructures de transport ne permettent pas au Québec d'y avoir accès. Le Québec doit donc importer, en totalité, le pétrole qu'il consomme, soit, comme nous l'avons déjà mentionné, entre 11 G\$ et 14 G\$ annuellement.

Dans le même ordre d'idées, une étude du Ministère des Finances du Québec<sup>8</sup> indiquait que la filière pétrochimique est importante pour la province et la région de l'est de Montréal. Elle soulève qu'une partie importante du déficit commercial du Québec est due à la facture pétrolière. Elle note également que la forte volatilité du prix du pétrole importé actuellement par le Québec affecte la compétitivité et la viabilité de ses activités de raffinage. La disparition de ces activités impliquerait des pertes de près de 7500 emplois, ainsi qu'une baisse de l'activité économique équivalente à 1% du PIB.

L'étude souligne qu'en raison des nouvelles techniques d'extraction non conventionnelle de pétrole, l'Amérique du Nord constitue une source d'approvisionnement abondante et sécuritaire, dont les perspectives en matière de production d'énergie sont particulièrement favorables.

Elle conclut que dans ce contexte, une des avenues pour réduire la facture énergétique du Québec et renforcer la sécurité de son approvisionnement est de se reconnecter au réseau nord-américain de transport par pipeline.

---

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec. 2013. *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*. En ligne. <http://bit.ly/1Os2Ybd>

La FCCQ reconnaît que les cours pétroliers accusent de vifs reculs et que le prix du baril de pétrole s'est déprécié depuis son plus bas niveau enregistré en 2004. Elle est toutefois d'avis, comme c'est le cas dans tout le secteur des ressources naturelles, que cette chute est cyclique et qu'il est raisonnable d'imaginer une remontée progressive des prix.

## Retombées économiques du projet pour le Québec

---

TransCanada compte investir 4 milliards de dollars pour développer le projet Énergie Est au Québec.

La contribution au PIB du Québec du projet Énergie Est est de 3,9 milliards de dollars durant la planification et la construction de l'oléoduc et de 5,3 milliards de dollars durant ses vingt premières années d'exploitation.

Au Canada, il est estimé que les phases de développement et de construction (9 ans) ainsi que les vingt premières années d'exploitation de l'oléoduc Énergie Est généreront des entrées fiscales de 10,2 milliards de dollars au plan local, provincial et fédéral.<sup>9</sup>

Une étude économique<sup>10</sup> menée par le Conference Board pour le compte de TransCanada estime que l'infrastructure d'oléoduc qui sera construite créera 14 007 emplois (directs et indirects) partout au pays pendant les phases de développement et de construction. Plus précisément, l'étude prévoit que plus de 3168 emplois directs et indirects seront créés au Québec lors des neuf années des phases de planification et de construction de l'infrastructure.

Selon la même étude, 324 emplois directs et indirects seront nécessaires afin d'exploiter et entretenir l'infrastructure en sol québécois. À ces chiffres nous devons ajouter les centaines d'emplois supplémentaires chez les fournisseurs du Québec.<sup>11</sup>

D'un point de vue plus régional, la valeur foncière de l'oléoduc est estimée à 1,75 millions de dollars par kilomètre de conduit pour un total de 1,13 milliard pour l'ensemble du pipeline au Québec.

---

<sup>9</sup> TransCanada, Fiche d'information, Analyse économique du Projet Oléoduc Énergie Est. 2016.

<sup>10</sup> Le Conference Board du Canada. *Projet d'oléoduc Énergie Est : les retombées économiques pour le Canada et ses régions*. Octobre 2014.

<sup>11</sup> Par exemple, l'entreprise ABB fournira 22 bâtiments d'alimentation électrique pour les stations de pompage situées le long de l'oléoduc. Pour cela, ABB créera 120 emplois directs et 90 emplois indirects dans une nouvelle installation de production dans la grande région de Montréal si le projet de TransCanada est approuvé.

Chacune des dix stations de pompage associées au long du tracé québécois a une valeur foncière de 2 millions de dollars. De 50 à 100 emplois locaux pour la construction de stations de pompage sont prévus sur une période de deux ans.

## Secteur de la pétrochimie et du raffinage au Québec

---

Le secteur de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage occupe encore une place importante dans l'économie de Montréal et Lévis et ce, malgré un déclin observable depuis plusieurs années. On comptait pour Montréal, en 2009, 537 entreprises oeuvrant dans ce domaine pour un total de 18 500 emplois directs. L'industrie chimique se situe au 8<sup>e</sup> rang des industries québécoises pour la valeur de livraison, qui était de 5,3G\$ en 2009, alors que l'industrie de la fabrication des produits du pétrole se classe au 3<sup>e</sup> rang avec une valeur de livraison de près de 14G\$

Les salaires moyens offerts dans l'industrie pétrochimique en 2010 correspondaient presque au double de ceux de l'ensemble du secteur manufacturier. Pour le secteur pétrochimique, le salaire moyen était de près de 80 000\$ comparativement à un peu plus de 40 000\$ pour l'ensemble du secteur manufacturier.<sup>12</sup> Ces emplois sont donc hautement rémunérés et il importe de les conserver en sols québécois et canadiens.

Malgré ces statistiques qui démontrent que le secteur de la pétrochimie demeure un pan majeur de l'économie montréalaise, celui-ci a subi un important ralentissement lors des dernières décennies. Au cours des trente dernières années, cinq raffineries ont fermé leurs portes. Il n'en reste plus que deux au Québec, soit une à Montréal et une à Lévis. De 2004 à 2008, le secteur de la pétrochimie a connu une diminution de près de 20% de son nombre d'établissements.<sup>13</sup>

Pour que ce déclin puisse être freiné, il importe de rendre les deux dernières raffineries du Québec plus compétitives. Or, cette compétitivité demeure tributaire d'un meilleur accès au pétrole de l'Ouest. Un meilleur accès à des aux ressources canadiennes offrirait aux raffineries québécoises une plus grande flexibilité dans l'approvisionnement en pétrole brut

---

<sup>12</sup> Industrie Canada. 2013. « Profil industriel : Produits pétrochimiques ». En ligne. [www.ic.gc.ca/eic/site/chemicals-chimiques.nsf/fra/bt01135.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/chemicals-chimiques.nsf/fra/bt01135.html)

<sup>13</sup> Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, pétrochimie, raffinage et gaz. 2010. Résumé des résultats du diagnostic. 7.



contribuant ainsi à répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois en produits pétroliers et à consolider des milliers d'emplois au Québec.

## **L'acceptabilité sociale au cœur des projets de développement**

---

La FCCQ estime que les projets ne peuvent être réalisés comme avant. Tant les décideurs publics que les entreprises ont intérêt à prendre acte du fait que la réalisation d'un projet ne peut plus se faire comme il y a dix ou vingt ans. Les gens sont davantage informés et éduqués, les moyens de communiquer sont plus nombreux et surtout plus accessibles à l'ensemble des citoyens. L'acceptabilité sociale est devenue une condition plus que souhaitable lorsqu'une entreprise va de l'avant avec un projet.

Toutefois, aucun projet ne peut faire l'unanimité. Des gens en désaccord avec un projet, il y en aura toujours. C'est donc l'acceptabilité sociale qu'on doit viser et non l'unanimité sociale.

La FCCQ a participé au chantier sur l'acceptabilité sociale lancé par le ministre des Ressources naturelles en novembre 2014. L'exercice avait pour objectif de permettre au gouvernement de mieux prendre en compte les attentes des parties prenantes lors de la planification et la réalisation des projets.

Dans ses représentations, elle a fait la démonstration des avantages à mieux documenter les aspects économiques des projets de développement. Or, cette meilleure connaissance doit surtout s'inscrire dans la mise en place d'un processus défini, clair et prévisible d'approbation des projets.<sup>14</sup>

La FCCQ reconnaît le droit au gouvernement de poser des exigences aux entreprises. Mais aucun projet de développement ne saurait voir le jour sereinement dans le contexte d'affrontement idéologique actuel si l'on ne met pas sur pied des processus consultatifs et décisionnels clairs et transparents dont les règles et les échéances sont équitables, connues et respectées par tous.

L'acceptabilité sociale d'un projet ne peut se limiter au point de vue d'une seule partie prenante. Le gouvernement doit défendre les intérêts supérieurs du Québec dont celui du

---

<sup>14</sup>La FCCQ a salué la volonté exprimée dans le Livre vert sur les orientations du MERN en matière d'acceptabilité sociale de mettre en place des processus d'information et de consultation prévisibles à toutes les étapes d'un projet. Un tel processus de consultation ne signifie pas un droit de veto sur un projet, mais plutôt un outil permettant de trouver un juste équilibre dans la réalisation de projets de développement économique.

développement économique. Le gouvernement a selon, nous une responsabilité au chapitre de l'acceptabilité sociale et particulièrement dans un contexte où notre économie a un pressant besoin de stimulation.

## **Approche de la FCCQ à l'égard des ressources naturelles**

---

Les dossiers relatifs au développement des ressources naturelles constituent une priorité à la FCCQ. Les deux dernières visions économiques (2006-2012 et 2012-2020) identifiaient l'enjeu des ressources naturelles comme primordial pour l'avenir économique du Québec. Plus particulièrement, elle est intervenue à de multiples reprises sur le dossier de l'exploration, de l'exploitation et du transport des hydrocarbures.

La FCCQ est d'avis que quatre principes doivent guider nos orientations en matière énergétique soit l'imputabilité, le pragmatisme, le réalisme ainsi que la cohérence. Elle défend également avec vigueur la nécessité de développer au Québec un portefeuille énergétique pluriel. Ces facteurs doivent être pris en compte et révèlent leur importance dans un contexte où le Québec doit permettre l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place.

### *Imputabilité*

L'imputabilité est au cœur des préoccupations de la FCCQ. Comme l'a souligné le Commissaire au Développement durable dans sa vérification du plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques :

« (...) le gouvernement du Québec doit aussi effectuer une analyse rigoureuse de la performance des différentes mesures énoncées dans le plan d'action. Il s'agit d'une exigence indispensable pour suivre les progrès réalisés, connaître l'importance relative de chacune des mesures et choisir les plus appropriées pour réduire les émissions de GES dans un secteur particulier. Dans un contexte de recherche de l'efficacité et de l'équilibre budgétaire, cette analyse est impérative; malheureusement, ma vérification m'a démontré qu'elle n'a pas été réalisée. »<sup>15</sup>

Il ne faudrait pas que cette situation se reproduise. Ainsi, la FCCQ est d'avis qu'il y a lieu de mettre en place des moyens de vérification et de reddition de comptes efficaces (indicateurs chiffrés) par rapport aux choix énergétiques que nous faisons.

---

<sup>15</sup> [http://www.vgq.gouv.qc.ca/fr/fr\\_publications/fr\\_rapport-annuel/fr\\_2011-2012-CDD/fr\\_Rapport2011-2012-CDD.pdf](http://www.vgq.gouv.qc.ca/fr/fr_publications/fr_rapport-annuel/fr_2011-2012-CDD/fr_Rapport2011-2012-CDD.pdf) p.10.

### *Pragmatisme*

La FCCQ est favorable au développement d'énergies alternatives plus vertes. Mais pas à tout prix, ni de n'importe quelle façon. Il faut, notamment connaître les coûts véritables de chaque filière avant d'en privilégier une au détriment d'une autre. Il faut aussi que ce « virage vert » soit fait en mettant en concurrence toutes les filières lors d'appels d'offres pour de nouveaux approvisionnements. C'est d'ailleurs l'esprit de la Loi sur la Régie de l'énergie lorsque la réglementation relative à l'introduction de la concurrence dans la production d'électricité au Québec a été mise en place.

La FCCQ rappelle également que le concept de développement durable doit faire place à la protection de l'environnement, à l'acceptabilité sociale ET aux retombées économiques. Si, par le passé, les volets environnemental et social ont été moins présents, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le fait que les projets de développement économique soient surtout analysés dans l'opinion publique sous la loupe des aspects sociaux et environnementaux plutôt qu'économiques a amené la FCCQ à développer un argumentaire favorable à une meilleure connaissance des enjeux économiques liés aux grands projets de développement.

Le contexte actuel nous oblige à réfléchir sur de nouvelles manières d'apporter dans les débats des informations neutres et objectives. Il en va de même de la nécessité de mettre en lumière et de questionner les affirmations qui ne reposent pas sur des faits ou des données crédibles. À l'égard des grands projets de développement et notamment ceux qui concernent l'énergie, il est nécessaire de produire des données qui ne proviendraient pas de l'industrie et qui offriraient, avec un recul nécessaire, des arguments sur les retombées économiques des projets.<sup>16</sup>

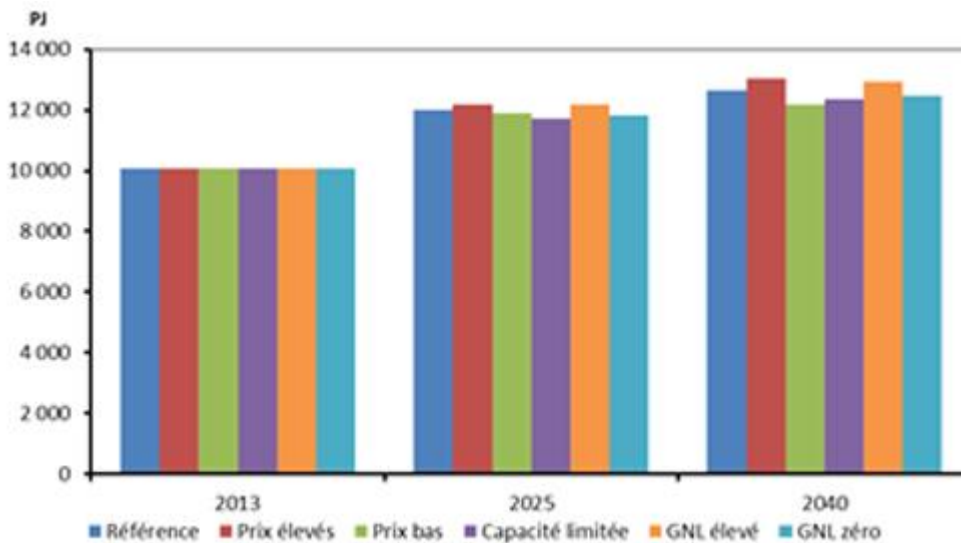
---

<sup>16</sup> La FCCQ a salué l'orientation contenue dans le Livre vert sur les orientations du MERN en matière d'acceptabilité sociale qui propose la mise en place d'une équipe de gestion des projets majeurs ainsi qu'un bureau indépendant d'analyse économique des projets. La FCCQ milite depuis plusieurs années en faveur d'un bureau d'analyse économique qui aurait pour mandat de documenter et de clarifier les aspects économiques des grands projets de développement, de programmes ou d'activités économiques.

### Réalisme

La FCCQ souhaite que nos choix énergétiques fassent preuve de réalisme. Il faut certes mettre des efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais il n'est pas réaliste de penser que nous pouvons changer nos modes de consommation du jour au lendemain et, surtout, il serait illusoire de croire que, par exemple, les transports électriques peuvent prendre le relais des transports traditionnels à court et moyen terme. Le temps doit faire son œuvre. Des transitions sont en cours et l'ont toujours été, mais elles se déroulent sur de très longues périodes.

Selon l'Office national de l'énergie<sup>17</sup>, une hausse de l'utilisation des combustibles fossiles est prévue d'ici 2040.



### Cohérence

Le gouvernement du Québec vient tout juste de déposer une nouvelle politique énergétique. La nouvelle politique énergétique 2030 souhaite faire du Québec un chef de file nord-américain dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Pour réaliser nos ambitions, il faut toutefois avoir les moyens de parvenir à nos fins.

<sup>17</sup> <http://www.one-neb.gc.ca/bts/nws/spch/2016/2016nrgftr/index-fra.html>

Le Québec est déjà un leader mondial en matière de production d'énergie verte et renouvelable. La nouvelle politique ajoute de nouvelles cibles que le gouvernement qualifie lui-même d'ambitieuses et exigeantes (réduction de produits pétroliers consommés (-40%), de production d'énergies renouvelables (+25%) et d'efficacité énergétique (+15%) aux cibles déjà annoncées de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Toutes ces cibles placent le Québec dans une position où il lui sera difficile de concilier ses ambitions en matière d'environnement sans compromettre sa compétitivité en matière économique.

Lorsque vient le temps de réfléchir à la question énergétique, la FCCQ appelle à une réflexion cohérente qui conjugue à la fois les ambitions environnementales tout en favorisant le développement responsable du potentiel énergétique du Québec. Le cadre législatif et réglementaire doit être clair.

#### *Nécessité d'un portefeuille énergétique pluriel*

Il est illusoire de penser que le Québec est isolé, que la province puisse avoir une politique énergétique qui ne tient pas compte de ce qui se passe ailleurs et qu'elle puisse être rapidement autosuffisante sur le plan énergétique. On ne peut donc pas développer une approche de l'énergie au Québec qui soit isolationniste. La FCCQ, dans le cadre des récentes consultations sur la future politique énergétique du Québec a insisté sur le fait que cette dernière doit être élaborée dans une perspective de synergie avec les autres provinces canadiennes et d'intégration au marché nord-américain. Pour y parvenir, il est souhaitable que nous ayons une vision claire de la situation et que nous proposons des avenues pragmatiques et réalistes en ce qui a trait tant au développement de différentes filières énergétiques ainsi qu'à leur transport.

La vision de la FCCQ à cet égard fait écho à la Stratégie nationale de l'énergie que les premiers ministres des provinces et des territoires canadiens se sont entendus pour déployer. Cette stratégie mise sur le développement des projets et la nécessité d'agir contre

les changements climatiques, en n'opposant pas la croissance économique et la protection de l'environnement.



## **Principes émis par les gouvernements du Québec et de l'Ontario sur l'analyse du projet Énergie Est**

---

Le Québec et l'Ontario ont formulé à l'automne 2014 sept principes communs en fonction desquels le projet Énergie Est devra être analysé.

L'un de ces principes stipule que le projet devra générer des retombées économiques et fiscales pour tout le Québec, notamment en matière de création d'emplois dans les régions où il sera installé. Dans ce mémoire, la FCCQ s'est appliquée à démontrer comment le projet répond à cette condition.

Un autre principe stipule que les approvisionnements en gaz naturel pour le Québec devront être sécurisés avant que tout projet d'oléoduc ne soit approuvé. À cet égard, la FCCQ s'est réjouie de l'entente survenue en août 2015 entre les distributeurs gaziers Gaz Métro, Enbridge Gas Distribution, Union Gaz et TransCanada à propos des approvisionnements gaziers pour les consommateurs de gaz naturel du Québec et de l'Ontario. La FCCQ a toujours appuyé le projet Énergie Est et souhaité qu'il soit accompagné d'une entente entre TransCanada, Gaz Métro et les autres entreprises gazières de l'Ontario qui permettrait d'offrir un maximum de garantie quant à l'approvisionnement en gaz naturel sur une base continue et ce, au meilleur prix. Cette entente fait écho au souhait maintes fois réclamé de la FCCQ de la nécessité de développer un portefeuille énergétique pluriel. Elle croit que le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada permettra de créer de la richesse en respect de l'environnement et des communautés tout en relançant le secteur pétrochimique québécois.

La consultation des communautés locales afin d'assurer l'acceptabilité sociale du projet fait également partie des principes évoqués par le Québec et l'Ontario sur le projet Énergie Est. Sur ce point, la FCCQ souligne les efforts de TransCanada en matière de consultations et de relations avec les communautés. Aux dires de TransCanada, la sélection du tracé s'effectue en collaboration avec les propriétaires fonciers, les municipalités, les MRC, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les Premières nations impliquées. À ce sujet, plus de 300km de tracé ont été modifiés à la suite de consultation avec les parties impliquées. L'entreprise a tenu 29 séances publiques d'information sur son projet, a tenu 155 rencontres avec des représentants de municipalités, des MRC et de l'UPA en plus d'avoir à ce jour tenu 35 rencontres de groupe et 7000 rencontres individuelles avec des propriétaires le long du tracé

de l'oléoduc. TransCanada a également organisé plus de 35 rencontres avec divers groupes et organismes (comités de bassins versants, groupes environnementaux etc.).

Le respect des plus hauts standards techniques pour assurer la sécurité des citoyens et la protection de l'environnement figure également à la liste des principes Québec-Ontario. Sur ce plan, la FCCQ ne prétend disposer d'une expertise en la matière et s'en remet aux données fournies par TransCanada concernant les matériaux choisis pour le projet Énergie Est. Les matériaux ont été sélectionnés en fonction de la norme CSA Z662. TransCanada qualifie et audite les usines de tuyauterie et de revêtement qui seront responsable de la construction des tuyaux. Ces derniers seront revêtus d'époxy externe pour les protéger contre la corrosion et ce, sur la totalité de la conduite. Enfin, des essais hydrostatiques à 125% de la pression maximale d'exploitation seront effectués avant la mise en service de l'oléoduc.

Les techniques employées pour la traversée de cours d'eau, celle du forage directionnel horizontal ainsi que les tunnels semblent être des techniques qui ont prouvé leur sécurité et leur efficacité sur de nombreux autres projets de pipelines.

Les principes des gouvernements du Québec et de l'Ontario stipulent que TransCanada devra garantir un plan d'intervention et de mesures d'urgence selon les standards les plus élevés et assumer son entière responsabilité sur les plus économique et environnemental en cas de fuite ou de déversement. À ce sujet, la FCCQ est satisfaite de constater que TransCanada qui possède une vaste expertise en matière de pipeline a mis en place un protocole de sécurité du pipeline pendant la période d'exploitation. Ce protocole inclue une surveillance à distance par un centre de contrôle des opérations, une lecture en continue des paramètres d'opération (pression, débit etc.), le contrôle à distance des stations de pompage et vannes de sectionnement, un suivi mensuel du système de protection cathodique, la surveillance aérienne et terrestre périodique, un programme d'inspection interne de la conduite, une signalisation sur l'emprise ainsi qu'une surveillance des travaux effectués par des tiers.

Un plan des mesures d'urgence a été élaboré en collaboration avec les premiers répondants de chacune des municipalités et MRC concernées par le passage du pipeline.

Un des principes soulevé par les gouvernements du Québec et de l'Ontario concerne également la responsabilité de TransCanada sur les plans économique et environnemental en cas de fuite ou de déversement. À ce propos, TransCanada possède des assurances qui, dans de pareils cas, assureraient les paiements associés à un sinistre jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars. Au-delà de ces sommes, les fonds proviendraient directement de TransCanada.

## **Conclusion : un projet porteur pour le Québec**

---

La FCCQ estime que les retombées économiques du projet Oléoduc Énergie Est doivent amener le Québec à en appuyer sa réalisation. Le projet contribuera pour 3,9 milliards de dollars au PIB du Québec pendant la phase de conception et de construction et pour 5,3 milliards durant les vingt premières années de l'exploitation.

La FCCQ est d'avis que le projet permettra d'accroître la compétitivité du secteur pétrochimique québécois.

En plus de la croissance du PIB, ce projet sera responsable de la création de 3168 emplois directs et indirects durant la planification et la construction. Enfin, le projet Oléoduc Énergie Est générera des recettes fiscales supplémentaires pour le gouvernement du Québec de 2 milliards de dollars pour la phase de développement et durant les 20 premières années subséquentes. À ces sommes, on doit ajouter 100 millions de dollars par année en frais d'exploitation qui comprennent l'achat d'électricité pour les stations de pompage, les taxes municipales et divers autres frais.

Au-delà de ces retombées économiques directes, le projet pourrait permettre de diminuer notre forte dépendance au pétrole provenant de l'étranger et d'assurer la sécurité de notre approvisionnement en hydrocarbures. Il est important de rappeler que le Québec importe actuellement près de 15 milliards de dollars d'hydrocarbures de l'extérieur, engendrant ainsi une grande partie de son déficit commercial.

La FCCQ insiste sur l'importance que ce projet se réalise, entre autres pour s'assurer de préserver la compétitivité de nos deux seules raffineries existantes en sol québécois, alors que le Québec en a perdu cinq au cours des trente dernières années, et d'aider à la relance de notre économie.

Le Québec ne doit pas tourner le dos à de nouveaux investissements, particulièrement au chapitre de l'énergie. Les hydrocarbures demeurent à ce jour et pour une période transition

indéterminée, un vecteur essentiel à notre développement, non seulement dans le transport, mais également pour plusieurs produits que nous utilisons quotidiennement.